

Index de l'égalité femmes-hommes

Date : Lundi 1^{er} mars 2023

Introduction de l'Index de l'égalité femmes-hommes

Toutes les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, chaque année au 1^{er} mars.

Résultat de l'Index de l'égalité femmes-hommes pour l'année 2022

Conformément aux dispositions de la loi Liberté de choisir son avenir professionnel, le groupe Latécoère présente le résultat de l'index de l'égalité femmes-hommes pour l'année 2022 :

- Index de Latécoère S.A. : 85
- Index de Latelec : 86

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 251 à 999 inclus
Raison sociale	LATECOERE
Siren	572050169
Code NAF	30.30Z - Construction aéronautique et spatiale
Adresse	135 RUE DE PERIOLE 31500 TOULOUSE

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2022
Date de fin de la période de référence	31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	605

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE	-
Nombre de niveaux ou coefficients	-
Résultat final en %	4.90
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus	35

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en %	1.70
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus	20

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en %	0.30
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	0
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	0

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	85
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	85
Mesures de corrections prévues	-

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	01/03/2023
---------------------	------------

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 251 à 999 inclus
Raison sociale	LATELEC
Siren	420742660
Code NAF	27.32Z - Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
Adresse	135 RUE DE PERIOLE 31500 TOULOUSE

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2022
Date de fin de la période de référence	31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	586

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE	-
Nombre de niveaux ou coefficients	-
Résultat final en %	3.80
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus	36

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en %	1.30
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus	20

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en %	1.30
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	0
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	0

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	86
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	86
Mesures de corrections prévues	-

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	01/03/2023
---------------------	------------